

L'ÉCHO Des Parents

n°28

Association Familles Systèmes 04 – Service Trait d'Union -04100 Manosque
Tel. : 0492786647 – Site : trait-union-manosque04.e-monsite.com – Courriel : trait.union04@bbox.fr

Parents séparés, enfant tiraillé ? « Conflit de loyauté » : c'est quoi ?

L'enfant est l'être le plus loyal au monde.

La relation entre un enfant et son parent est une relation privilégiée. Tous les enfants ont le besoin de s'attacher à une personne qui va devenir leur figure de sécurité et de protection. La capacité d'être loyal envers ses parents est préexistante à cet attachement. Le terme de **loyauté est synonyme de fidélité** et implique une sorte de devoir éthique envers l'autre, un engagement à respecter. Il s'agit d'un processus automatique et inconscient. De manière générale, l'enfant se montre alors loyal envers sa mère ET son père.

Or, il peut arriver que deux loyautés opposées se croisent. Ceci est souvent le cas lors de séparations conflictuelles des parents :

Léo a 8 ans. Il vit chez sa mère car ses parents sont séparés depuis quelques mois. Léo passe un weekend sur deux avec son père. Il adore ces weekends-là. Ensemble, ils

jouent au foot, ils vont à la pêche et parfois, ils regardent un film au cinéma. Quand Léo veut raconter son weekend à sa mère, celle-ci ne veut pas en entendre parler. Souvent, elle change de sujet ou alors, elle répond des choses comme : « Et avec moi tu ne t'amuses pas bien ? ».



Le conflit de loyauté

Léo se trouve dans une situation qu'on appelle le conflit de loyauté. **Il s'agit d'un conflit d'abord inconscient qui naît lorsque deux loyautés s'opposent, donc celle de l'enfant envers sa mère et celle envers son père.** Ces conflits peuvent exister entre les parents, avec les beaux-parents, mais également entre la famille et la société. L'enfant appartient à deux camps différents, avec des intérêts,

des habitudes, des règles et des interdits opposés. **Cette situation est insupportable pour l'enfant.** D'ailleurs, on observe souvent un changement de comportement chez ces enfants qui n'arrivent plus à se concentrer à l'école, qui deviennent agressifs ou au contraire se replient sur eux-mêmes. L'impossibilité de satisfaire leur mère et leur père à la fois entraîne souvent une diminution de l'estime d'eux-mêmes, un sentiment de culpabilité, de l'anxiété et des difficultés relationnelles.

Léo aime sa mère comme il aime son père. Le comportement de sa mère, s'il est répétitif, lui fait comprendre que quand il est avec elle, il ne doit pas parler de son père et surtout pas en raconter du bien. Mais, en faisant ainsi, ne trahit-il pas son père ? Sa loyauté envers sa mère l'oblige à négliger le père. Sa loyauté envers son père l'oblige à partager sa joie et à confirmer que son père s'est bien occupé de lui pendant le weekend.



L'enfant ne peut pas résoudre seul ce conflit. La seule possibilité qu'il a est de choisir son camp et d'abandonner l'autre. Il est obligé de trahir la

loyauté envers une personne pour être fidèle à l'autre. Souvent,

l'enfant choisit alors d'être loyal avec le parent qu'il considère le plus faible ou le plus victime dans le conflit afin de le protéger ou celui avec qui il vit et passe le plus de temps. Il ne voudra alors plus voir le « mauvais parent », il refuse catégoriquement toute activité avec lui, n'accepte plus ses cadeaux, ne veut plus lui parler et peut le dénigrer face à autrui.

Sophie a 10 ans. Ses parents sont séparés. Ils habitent dans la même ville. Sophie loge chez sa mère et peut aller voir son père quand elle veut. Au début, elle y allait souvent après l'école pour faire ses devoirs avec son père et prendre un goûter. Son père lui demandait toujours comment allait sa mère. « Elle est contente maintenant avec son nouveau copain ? C'est à cause d'elle qu'on n'habite plus ensemble, tu le sais bien. Je me suis occupé de tout le monde, j'ai travaillé et voilà comment elle me remercie ! ». Au fur et à mesure, Sophie rendait visite à son père de moins en moins souvent.

Bien sûr que Sophie aime son père. Mais, les visites chez lui sont devenues trop difficiles à gérer pour elle. Comment peut-elle réagir aux propos de son père ? En défendant sa mère, elle trahit la loyauté envers son père et vice-versa. Elle évite donc ces situations-là en s'éloignant de son père, ce qui est très douloureux pour elle et pour ses

deux parents : celui qui voit son enfant s'éloigner et l'autre parent qui ne comprend pas pourquoi son enfant refuse de rencontrer son parent.

Comment soutenir l'enfant et éviter les conflits de loyauté ?

Nous pouvons éviter les conflits de loyauté si nous arrivons à **régler nos conflits d'adultes entre adultes**. Les parents concernés traversent un épisode extrêmement douloureux et difficile qui est celui de séparation suivi par toute une réorganisation de la vie quotidienne et familiale. Mais, l'enfant n'y est pour rien. Et **il a besoin de garder le contact et sa relation privilégiée avec chacun de ses parents**. Tout comme nous, parents, nous avons besoin de garder cette relation avec lui.

Zoé (6 ans) rentre de sa semaine chez papa et fond en larmes : "Maman! Tu sais, Agathe (c'est la nouvelle

compagne de son père) elle m'a giflée". La mère hésite : soit elle plaint l'enfant, se rapproche de lui et peste contre son ex ; soit elle écoute l'enfant et lui dit qu'elle va en parler à son père car c'est grave. Comme la



La Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989 dit dans l'article 9.3 :

« Les Etats parties respectent le droit de l'enfant séparé de ses deux parents ou de l'un d'eux d'entretenir régulièrement des relations personnelles et des contacts directs avec ses deux parents, sauf si cela est contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant. »

communication est rompue avec son ex, elle prend son courage à deux mains pour informer le père et entendre son point de vue : il dit que ce n'est pas possible. A la façon de réagir, au ton de la voix, la mère le croit. Pour autant Zoé n'est pas à punir. Ce mensonge est fait pour dire "Maman, aime moi plus plus plus". Zoé pourra tout autant dire en rentrant chez son père "Maman m'a tiré les cheveux très fort" et ça voudra dire "Papa aime moi plus plus plus"...

A nous parents de **comprendre le message codé de l'enfant** : "Je suis tiraillé entre vous, j'ai besoin de votre amour, je voudrais tellement qu'on soit à nouveau ensemble". **Ce genre de propos indique aussi un besoin de communication entre les parents dans l'intérêt de l'enfant. Faire appel à un médiateur familial peut faciliter cette reprise de parole, d'échange d'information à propos de l'enfant. ***

L'enfant doit savoir qu'il a le droit d'aimer ses deux parents.

La mère de Léo met alors de côté sa colère quand celui-ci rentre du weekend, l'écoute et lui confirme qu'effectivement il doit avoir passé un superbe weekend. Et le père de Sophie, lui aussi, fait la part des choses entre sa relation avec la mère de Sophie et sa relation avec Sophie. Plutôt que de lui parler de ses blessures et sa douleur, il pourrait profiter du temps qu'il a avec sa fille en lui proposant des activités propres à leur relation.



L'enfant doit comprendre que ses parents restent ses parents, qu'il a le droit de les aimer chacun comme avant, qu'ils l'aiment chacun comme avant mais que la seule chose qui a changé est qu'ils ne s'aiment plus entre eux comme avant. L'enfant qui sait et qui ressent qu'il ne perdra pas l'amour de l'un en restant loyal envers l'autre peut maintenir ses relations différentes avec chaque parent individuellement comme il

en a besoin et ne se verra pas obligé de choisir son camp. Ceci demande aussi **que nous nous montrions respectueux l'un envers l'autre, que nous ne parlions pas mal de l'autre et que nous acceptions et respections tous les deux le lien qui existe entre notre enfant et l'autre parent.**

Respecter l'autre et mettre de côté notre colère et nos blessures n'est pas facile. Mais en faisant ainsi, nous pouvons mieux accompagner l'enfant, pour qui la situation est autant difficile que pour nous, en respectant ses besoins.

Franziska Neuendorf
et l'équipe de Trait d'Union

**La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échange et de négociation créative qui permet de maintenir ou rétablir le dialogue et les relations. Par exemple, dans les cas de séparation, elle favorise la co-parentalité et même la remise en lien entre enfant/adolescent et parent.*

A partir de 4€ la séance ; en moyenne 4 séances.

Pour Digne et Manosque

Tél : 04 92 78 66 47

Courriel : trait.union04@bbox.fr

Médiation familiale – Réseau parents – Vidéo débats

Rencontres parent/enfant

Trait d'Union est présent à

Manosque : 5bis Bd Elémir Bourges

Digne : Espace famille, Quartier Le Pigeonnier

Information et prise de rendez-vous : 04 92 78 66 47